

> RAPPORT

EVALUATION DE LA PLUS-VALUE ECONOMIQUE APPORTEE PAR LE FUTUR PARC NATUREL PERIURBAIN DU JORAT



Brigitte Gabbud-Quarroz

Avril 2019

info@serec.ch
www.serec.ch

Valais / Wallis
Av. de France 6
1950 Sion/Sitten
+41 (0)27 475 60 30

Vaud
Ch. de Mornex 3
1003 Lausanne
+ 41 (0)21 311 24 64

Place du Village 6
1660 Château-d'Oex
+ 41 (0)26 924 72 80

Ticino
Via Cantonale 138
6573 Magadino
+ 41 (0)91 943 61 63

Bern
Seilerstrasse 4
3001 Bern
+ 41 (0)31 382 10 10

Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Contexte	3
1.2	But du mandat et démarche suivie.....	3
2	Etat des lieux	4
2.1	Rappel des principales étapes et des composantes du projet.....	4
3	Contexte général	4
3.1	Tendances du marché – Vers une augmentation de la demande pour une offre « nature ».....	4
4	Contexte régional	6
4.1	Evolution socio-économique	6
5	Retombées économique directes du projet de parc	7
6	Retombées indirectes du projet de parc	8
6.1	Contexte global.....	8
6.2	Etudes économiques spécifiques	9
7	Synthèse des études sectorielles	10
7.1	Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l’agriculture	11
7.2	Parc naturel périurbain du Jorat - Etude de diagnostic de la ressource bois dans le massif joratois et évaluation de ses pistes de renforcement	14
7.3	Eaux du Jorat – Forêts et approvisionnement en eau potable dans le Jorat	16
7.4	Parc naturel périurbain du Jorat – Concept d’accueil et information des visiteurs.....	17
7.5	PNP – Augmentation de l’offre en transports collectifs – Affinement des coûts	17
8	Conclusions	18

1 Introduction

1.1 Contexte

Le projet de parc naturel périurbain du Jorat est entré dans sa dernière année d'existence en tant que candidat à l'obtention du label parc. Afin d'affiner encore les apports que pourraient amener le futur parc, plusieurs études sectorielles ont été mandatées. Le présent rapport se propose de faire une synthèse des études sectorielles et d'évaluer l'apport économique direct et indirect que le PNP Jorat serait susceptible d'apporter à la région.

1.2 But du mandat et démarche suivie

Le mandat confié à SEREC est très limité dans le temps. Les retombées économiques directes ont été évaluées grâce au budget de fonctionnement qui a été fourni par la direction du projet du parc.

Les retombées indirectes ont été estimées par comparaison sur la base de plusieurs études parues récemment sur la plus-value économique indirecte amenée par les parcs naturels régionaux, les réserves de biosphères où encore l'utilisation de la forêt à des fins récréatives par la population.

Une synthèse des études déjà réalisées dans les domaines de l'agriculture, de la forêt, de l'eau, de la création d'un concept d'accueil et de l'augmentation du trafic de transports en commun complète ce document. Plusieurs benchmarks sont proposés pour étoffer les pistes données par ces études.

Il s'agit de premières orientations. Pour avoir des résultats approfondis par filière, il est possible d'entreprendre un travail plus conséquent qui comprendrait l'élaboration et l'évaluation de chaînes de valeur ajoutée propre à chaque domaine.

2 Etat des lieux

2.1 Rappel des principales étapes et des composantes du projet¹

Le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du plateau Suisse. Sa superficie s'étale sur près de 4'000 hectares de forêts. Il est connu pour ses paysages, son patrimoine naturel et les espaces de détente et loisirs qu'il offre à la population.

En 2012, afin d'assurer une coordination des projets propres à renforcer ce territoire selon des objectifs de durabilités, 13 communes et l'Etat de Vaud, tous propriétaires fonciers se regroupent pour former l'Association « Jorat, une terre à vivre au quotidien ». La création de l'Association marque le début du projet de création du parc naturel périurbain du Jorat.

Le dossier de candidature du parc naturel périurbain du Jorat a été déposé auprès de l'Office fédéral de l'environnement en février 2015.

La candidature du parc naturel périurbain du Jorat a été acceptée par la Confédération à l'automne 2015.

La période de création du parc s'étendra sur la période 2016-2019.

2016 : une convention-programme est signée par le Canton de Vaud. Ce document précise les montants alloués au projet de parc par la Confédération, le Canton et les communes. Une équipe de projet est engagée pour œuvrer à la création du parc.

2017-2019 :

Cette période est dédiée à l'information et à la consultation. Deux séries d'ateliers participatifs ont pris place en 2017 et 2018 pour permettre à la population joratoise qui le désire de s'impliquer dans le projet.

Une offre d'animations a été offerte au public dès 2017. Une équipe de projet de trois personnes a été mise en place pour mener à bien les études techniques et pour informer et communiquer principalement avec les citoyens des communes impliquées dans le projet de parc. Cinq commissions thématiques ont été créées.

3 Contexte général

3.1 Tendances du marché – Vers une augmentation de la demande pour une offre « nature »

L'évolution du marché vers des offres proches de la nature est une tendance remarquée depuis de nombreuses années. Selon une étude de Suisse Tourisme parue en 2007, le critère de choix « profiter d'une nature intacte » est cité par 80% des personnes interrogées lorsqu'il s'agit de choisir une destination.

¹ Information « Projet du Parc naturel du Jorat

L'étude « création de valeur ajoutée dans les parcs naturels par le tourisme » publiée en 2009 par le seco relève également que « selon diverses études de marché, le tourisme proche de la nature n'est plus un tourisme de niche. 30 à 40% de la population suisse peuvent être considérés comme intéressés par la nature, voir proche de la nature. L'amélioration de la qualité des offres, le professionnalisme des prestataires et l'intensification de la communication peuvent permettre au tourisme proche de la nature de s'adjoindre des potentiels supplémentaires. » La même étude relève qu'en 2004 déjà sur le marché allemand, un quart des séjours étaient de type « tourisme de nature », une tendance qui était déjà à la hausse auparavant.

En 2017, Suisse Tourisme a basé sa campagne d'été sur le thème « Retour à la nature ». La campagne avait pour objectif d'utiliser le fait que le contact avec la nature est dans l'air du temps et de répondre à la demande des clients qui souhaitent faire le plein d'énergie dans un environnement authentique et préservé tout en découvrant les spécialités locales. La campagne souhaitait également s'appuyer sur le fait que la Suisse figure parmi les destinations les plus durables au niveau mondial.

En 2002 déjà, le potentiel de valeur ajoutée dans le tourisme proche de la nature en Suisse a été évaluée à 2.3 milliards de francs par an (Siegrist 2002).

Dans ce contexte, les parcs permettent de créer des offres qui correspondent à cette demande comme le relève une étude commandée par le seco en 2009 : « Pour la pratique d'activités touristiques proches de la nature, la création d'un parc apporte à une région un avantage concurrentiel durable par rapport aux autres régions » (ét. Création de valeur ajoutée dans les parcs naturels par le tourisme, seco 2009)

Les parcs suisses constituent une offre idéale pour les visiteurs qui recherchent le contact avec la nature. Leur essor durant ces dix dernières années marque bien l'intérêt pour une région de se lancer dans une telle entreprise. La Suisse compte actuellement un parc national en Engadine. Il existe également 14 parcs naturels régionaux et un parc naturel périurbain. Plusieurs projets sont actuellement en cours. En 2016, les parcs suisses ont remporté le prix international du tourisme durable « Tourism For Tomorrow ».

Selon la revue de la Fédération Suisse du Tourisme « Le tourisme suisse en chiffres 2016 », les parcs suisses ont permis de positionner la Suisse en tant que destination durable au niveau suisse. La revue précise encore que la politique de la Suisse concernant les parcs est un exemple de réussite : les parcs naturels régionaux créés dans toutes les régions du pays jouent désormais un rôle moteur dans le développement durable de leur territoire. Ils sont porteurs d'une réelle valeur ajoutée pour la nature, le paysage, pour la société et pour l'économie régionale (tourisme et produits du terroir). La protection des paysages et des processus naturels (zones centrales) est la vocation première des parcs nationaux et des parcs naturels périurbains. Ces paysages naturels sont les garants d'une expérience authentique et constituent ainsi également une attraction pour le tourisme régional.

La création d'un parc naturel périurbain répond à une demande du marché en matière touristique selon les tendances observées par les différentes études consultées.

Au niveau Européen, la création des parcs périurbains a été encouragée dès la fin des années 90. 24 parcs périurbains répartis dans 7 pays sont regroupés sous l'égide Europarc Network (auparavant Fedenatur).

4 Contexte régional

4.1 Evolution socio-économique

4.1.1 Un bassin de population qui s'étoffe

Population des 13 communes incluses dans le périmètre du parc et de Lausanne (chiffres OFS)

en 2000 : 138'735 résidents permanents

en 2017 : 172'425 résidents permanents

+ 24 % d'augmentation globale

Toutes les communes enregistrent une hausse de population – située entre 11 et 70% - durant ces 17 dernières années. Le nombre de visiteurs potentiels du parc augmente chaque année.

4.1.2 Des emplois en augmentation mais de manière inégale

Entre 2011 et 2016 (STATENT – entreprises), les 13 communes du parc ont gagné 2'356 emplois, soit une évolution de près de 15% en 5 ans.

Les trois-quarts de ces emplois supplémentaires ont été enregistrés à Epalinges et au Mont-sur-Lausanne. Certaines communes plus petites ont perdu jusqu'à 12% des emplois sur le territoire durant la même période.

4.1.3 Des terres agricoles qui disparaissent

614 hectares, ce sont les terres agricoles qui ont disparu entre 1980 et 2014 (date des dernières mesures de l'OFS prises dans le cadre de la statistique de la superficie – Chiffres OFS).

Dans le même temps les surfaces dévolues à l'habitat et l'infrastructure augmentaient de 610 hectares.

Le projet de parc pourrait contribuer au renforcement de l'agriculture locale.

5 Retombées économique directes du projet de parc

Le budget global du parc a été détaillé par type de projet pour la période 2021-2024². Il permet de déterminer quelles sont les retombées économiques directes du parc dans la région.

	Budget de fonctionnement 2021-2024 (%)	Budget de fonctionnement 2021-2024 (CHF)
Augmenter la biodiversité forestière (Projets A & B)	25%	751'500
Vivre ensemble: Sensibilisation, éducation et découverte (Projet C)	16%	478'000
Vivre ensemble: Infrastructures et mobilité (Projets D & E)	10%	305'000
Gestion et valorisation (Projets F & G)	32%	968'000
Gestion durable des ressources (Projet H)	10%	310'800
Recherche scientifique appliquée (Projet I)	7%	212'000
Total 2021-2024	100%	3'025'300
Moyenne annuelle	756'325	

Financements		
OFEV	50%	378'162.50
VD (selon participation actuelle)	13%	95'000
JUTAVAQ (dont max. 5% prestations propres possible)	24%	188'162.50
Recettes d'exploitation et tiers (fondations, entreprises, privés, ...)	13%	95'000

Indépendamment du budget de fonctionnement du parc, le projet prévoit également un budget additionnel qui comprend la construction d'une maison du parc, d'un drive fermier ainsi que des frais liés à l'aménagement du transport et divers frais d'infrastructures. Ces aménagements sont devisés à 2.275 millions de francs.

Les fonds investis pour le fonctionnement du parc permettraient d'amener un apport financier direct de plus 756'000 francs par an dans la région. L'apport extérieur qui comprend la contribution de l'OFEV et du Canton se monte à un peu plus de 473'000 francs par an. Le financement pris en charge par JUTAVAQ est évalué à près de 188'000 francs. Ce montant comprend les prestations financières mais également les prestations propres qui peuvent aller jusqu'à 9'400 francs par an. La clé de répartition entre les différents membres de JUTAVAQ est encore à définir lors du bouclage de ce rapport. Le fonctionnement du parc permettrait d'assurer plusieurs postes de travail à temps fixe dans la région du Jorat pour assurer les tâches de coordination et d'animations. Il faut également tenir compte des dépenses du parc qui devra attribuer des mandats pour des tâches spécifiques, travailler avec les entreprises et les structures de restauration et d'hébergements qui seront avant tout locaux. Pour les 4 prochaines années, le Canton et la Confédération à eux seuls vont investir près de 1.9 millions pour les activités et le fonctionnement du parc.

Les projets A, B et I vont se concentrer sur les aspects de biodiversité et de recherche scientifique. Ils feront intervenir les gardes forestiers, des entreprises forestières, des biologistes et des propriétaires forestiers.

Les projets D, E, F, G et H seront ouverts sur un large public et devraient profiter de manière plus directe à l'économie régionale avec la proposition d'activités de sensibilisation à la nature et

² Budget fourni par la direction du projet PNP Jorat – Version arrêtée le 26 mars 2019

d'éducation au développement durable ainsi que de découverte de la nature. Ils comprennent également la gestion du parc mais aussi la communication, le développement de la mobilité durable et le soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources (hors zone centrale).

Un programme d'animations proposant des activités pour les écoles, activités passeports vacances, balade thématiques et cycle de conférences a déjà été développé depuis 2017. La participation à ces activités est en augmentation. En 2018, 2'974 personnes ont pris part aux différentes animations proposées par le parc. 71 classes d'écoles dont 35% venant de Lausanne ont participé aux programmes de sorties scolaires. Il est à noter que de nombreuses classes des communes faisant partie du périmètre du parc ont également pris part à ses activités. Les différentes dispositions qui devraient être prises par les communes pour se conformer à l'arrêt récent du Tribunal Fédéral sur la gratuité des activités scolaires, pourraient amener un public supplémentaire pour les activités du parc qui se trouve à portée de transports publics d'un large bassin de population scolaire qui pourrait profiter d'une offre avantageuse avec très peu de frais de déplacements.

A titre d'information, le parc Gruyère-Pays d'Enhaut a généré une participation à ses offres de sensibilisation et à ses animations pour 2017 à près de 13'000 personnes. Le Wildnisspark Zürich a enregistré 599'000 visiteurs pour 2017 dont 3'100 ont pris part à des visites guidées et un peu plus de 7'000 ont visité le musée de la nature du parc. 224 classes ont pu profiter de l'offre dédiée au public scolaire.

Le parc permettrait la création de quelques emplois qui participeraient eux aussi au développement économique local. A titre d'information, le parc du pays d'Enhaut compte 8 équivalents plein temps, celui du Jura Vaudois tout près de 7 équivalents plein temps. Le parc périurbain du Wildnisspark Zürich, qui a la particularité de posséder un parc animalier, emploie 27.4 équivalents plein temps, qui sont autant d'ambassadeurs de la région.

6 Retombées indirectes du projet de parc

Il n'est pas aisé d'évaluer les retombées économiques indirectes qui sont générées par un parc quel qu'il soit. La présente étude se propose d'amener quelques éléments en se basant sur les publications déjà réalisées par le passé sur des espaces comparables. Les études existantes se basent avant tout sur les apports économiques indirects liés au tourisme.

6.1 Contexte global

La valeur ajoutée amenée par des parcs nationaux ou naturels ont fait l'objet d'études à larges échelles et ont pu démontrer l'apport économique des parcs. Ils correspondent à une réelle demande. Les chiffres suivants donnent une idée de la taille des marchés :

Valeur ajoutée du tourisme dans les parcs nationaux et naturels en Italie :
8 milliards d'euros (Ecotour, 2006)

Le parc naturel du Haut-Tauern-Osttirol :
4.88 millions d'euros, somme du rendement direct, indirect et induit (Jessel et al. 2009)

Valeur ajoutée dans le Parc National Suisse :
8.8 à 12.8 millions de francs par an (Küpfer 2000)

3-4 projets de parcs naturels régionaux dans le Canton de Berne :
Une valeur ajoutée prévue pour la région de 6 à 21 millions (Siegrist et al. 2006)

6.2 Etudes économiques spécifiques

Une étude portant sur la valeur ajoutée générée dans la Biosphère UNESCO Entlebuch (Knaus E, 2012) montre que 16% des touristes viennent pour visiter ce site naturel (visiteurs parc). Il en résulte une valeur ajoutée de 6 millions de francs pour l'Entlebuch, ce qui représente un montant six fois supérieurs aux fonds investis par les pouvoirs publics (Confédération, Canton, communes). Une étude comparable a été conduite sur la réserve de biosphère « Val Müstair Parc Naziunal » (Backhaus, 2013). 36% des touristes venaient spécifiquement pour visiter ce site naturel. La valeur ajoutée se montait à 20 millions. Il en résultait un même facteur de six fois les fonds investis par les pouvoirs publics dans cette réserve nationale.

Une autre étude récente, parue en automne dernier portait sur les caractéristiques des visiteurs dans quatre parcs naturels suisses et leur valeur ajoutée touristiques (ETHZ, F. Knaus, 2018). Cette étude a été réalisée dans le Landschaftspark Binntal, le Parc Ela, le Naturpark Gantrisch et le Parc du Jura Vaudois. Elle a permis de définir que chaque visiteur dépensait de 20 à 100 francs par jour lors de sa visite dans un parc. Pour la seule valeur ajoutée touristique induite par ces parcs, les fonds investis par la Confédération, le Canton et les communes sont multipliés de 1.5 à 6 fois, un investissement qui s'avère rentable. Cette étude a également calculé que les postes de travail supplémentaires à plein temps induits par les activités touristiques étaient évalués au nombre 40 dans le Binntal, 82 à Ela, 87 au Gantrisch et 18 dans le Jura Vaudois.

Sur la base de ces différentes études, on peut émettre l'hypothèse que le parc périurbain du Jorat pourrait amener une valeur ajoutée touristique qui pourrait être calculée entre 1.5 et 6 fois les montants investis par les pouvoirs publics dans son fonctionnement, soit une fourchette qui se situe entre 1.13 et 4.5 millions de francs par an de retombées économiques indirectes. Les études réalisées dans l'Entlebuch et au Val Müstair mentionnent un facteur de multiplication des fonds publics par six, ce qui est aussi le cas des parcs naturels régionaux les plus performants mentionnés dans la publication sur la valeur ajoutée touristique réalisée dans les parcs par la publication de l'ETHZ, on peut donc supposer qu'avec une gestion adéquate et une communication efficace, la valeur ajoutée touristique pourrait atteindre ce facteur et être calculée plutôt vers 4.5 millions de francs pour le PNP Jorat.

WSL a réalisé une étude sur la valeur de la forêt comme espace de détente pour la Ville de Zürich (Eid. Forschungsanstalt für Wald, Schnee und Landschaft WSL, Birmensdorf, 2006). Ce sondage, réalisé sur un échantillon de 1500 personnes, a permis de déterminer que 88% des habitants de la région zurichoise interrogés avaient utilisé la forêt au moins une fois comme espace de détente au cours de l'année écoulée. La moyenne des montants investis pour les activités récréatives relatives aux excursions en forêt par ces utilisateurs se montaient à 110 francs par an et par personne, soit une valeur ajoutée calculée de 30 millions de francs suisses par an pour les forêts aux alentours de Zürich.

En ne prenant les 13 communes adhérentes du parc et la Ville de Lausanne comme base de population proche, on peut extrapoler les résultats de l'étude zurichoise et émettre l'hypothèse que 88% des résidents pourraient dépenser 110 francs par an pour les loisirs en forêt. Il en résulterait pour les forêts situées sur ce périmètre, une valeur ajoutée de près de 17 millions par an.

Il est clair que les retombées économiques d'un parc vont bien au-delà de ces éléments liés aux nombres de visiteurs. La création de filières (bois, agriculture,) permettrait de valoriser les produits qui sont élaborés dans le périmètre des communes qui prennent part au parc. La possibilité de créer une plateforme commune donnerait la possibilité aux différents acteurs économiques ou collectivités de nouer des partenariats qui pourront améliorer l'efficacité économique des différents partenaires sans pour autant pouvoir quantifier chacune de ces actions.

Par l'éducation, la sensibilisation, la médiation ou la pratique du travail en partenariat, le parc permet de minimiser les conflits d'usage de l'espace. Il a pour mission de rapprocher les acteurs dans toutes leurs diversités pour rendre possible le travail en commun.

De plus, les parcs sont dotés d'une équipe de coordination qui a une connaissance fine du territoire et qui peut, grâce à une veille permanente du développement des nouveaux d'outils d'aides publiques par exemple, orienter les acteurs locaux vers des projets dignes d'intérêt et créateur de valeur ajoutée. Des éléments là encore difficiles à chiffrer.

En termes d'image, le parc constitue également une belle vitrine pour la région. Il assure sa promotion à travers ses propres publications (site internet, flyer, newsletter) mais également grâce à la plateforme nationale dédiée aux parcs Suisses et les offres reprises sur les plateformes touristiques nationales et régionales.

7 Synthèse des études sectorielles

Afin d'affiner certaines thématiques, le projet de PNP Jorat a confié plusieurs mandats d'études spécifiques. Ces documents ont été livrés entre mars 2018 et février 2019 :

- Parc naturel périurbain du Jorat : concept d'accueil et information des visiteurs, Thematic cultural engineering, 17.12.2018
- Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture, Unil, février 2019
- Parc naturel périurbain du Jorat, étude de diagnostic de la ressource bois dans le massif joratois et évaluation des pistes de renforcement, Bureau Xylon, Mars 2018
- PNP – Augmentation de l'offre de transports collectifs, affinement des coûts, CITEC, juillet 2018
- Eaux du Jorat – Forêts et approvisionnement en eau potable dans le Jorat, Unil, Janvier 2019

Mise à part les considérations techniques propres à chacune des études spécifiques, des lignes communes ressortent de ces différents rapports :

- La mise en place d'une plateforme commune régionale pourrait agir de manière positive en permettant une meilleure gouvernance locale pour des sujets tels que la gestion de la forêt, le développement d'une offre touristique ou agricole ou encore la mise en place d'une offre de mobilité douce.
- Le parc pourrait permettre de nouer des partenariats entre les différents acteurs d'une même filière afin d'en améliorer l'efficacité.
- Le parc peut jouer un rôle prépondérant pour la création d'une image forte du Jorat et pour renforcer l'identité joratoise.
- Le parc représente une opportunité de développement économique et durable avec un label reconnu.

7.1 Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture – Valorisation économique

Cette étude conduite auprès de 17 agriculteurs et trois transformateurs, tous situés dans les communes membres de l'association, a permis de faire ressortir les craintes et les critiques mais également les avis positifs et les opportunités identifiées par les acteurs agricoles concernés par la mise en place du parc.

Un comité de suivi, composé d'agriculteurs, des représentants du parc, de la Ville de Lausanne, du Canton, d'AgriDéa et de Pro-Conseil a été nommé. Il a ensuite participé à deux ateliers qui avaient pour but de faire un premier bilan organisé des craintes et des opportunités exprimées lors de l'enquête et d'élaborer des propositions pour y répondre.

Ces propositions concernent :

- L'intégration de l'agriculture dans la définition du projet de parc.
- Les contributions possibles du parc au développement d'un projet agricole joratois.

En ce qui concerne cette deuxième partie, plus axée sur le développement économique, l'étude énonce que le parc peut contribuer à la construction d'une identité joratoise et au développement d'un projet agricole pour cette région, et en particulier :

- Venir en appui au montage de dossiers (type PDRA) grâce à ses ressources administratives
- Mettre ses outils de communication à disposition pour la promotion agricole joratoise
- Fonctionner comme un incubateur en aidant à nouer des partenariats économiques et financiers.

7.1.1 Benchmark vente directe de produits agricoles :

Le drive fermier



Le drive fermier est la solution de promotion des produits du terroir proposée sur la fiche de projet H3 (version du 19 décembre 2018)

Le drive fermier est une formule qui a été développée avec beaucoup de succès par le réseau « Bienvenue à la Ferme » français, une émanation des chambres d'agriculture françaises. Ce produit a été lancé en 2012 et il rencontre depuis beaucoup de succès. Il compte actuellement un réseau déployé sur tout le territoire français avec près 110 drives fermier. Les membres du réseau s'engagent autour de valeurs et de pratiques commune. Chaque drive a son propre site Internet et

a développe son réseau régional. Les produits sont commandés et payés en ligne et ils peuvent être retirés dans plusieurs points de retraits (exploitations agricoles, restaurants,...) dans un créneau horaire défini à l'avance.

<https://www.drive-fermier.fr/>

Le container en accès libre 24 sur 24 – La petite épicerie à Bavois



Quatre jeunes entrepreneurs ont ouvert en octobre 2018 une épicerie contenant uniquement des produits locaux à Bavois. Les clients peuvent faire leur choix grâce à une application mobile, ils scannent les produits achetés grâce à leur téléphone portable et règlent leurs achats en ligne. L'épicerie de Bavois a été aménagée dans un container maritime réaménagé pour l'occasion que les clients peuvent déverrouiller grâce à leur téléphone portable. Cette épicerie est ainsi accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le concept connaît un certain succès et de nombreuses demandes parviennent aux concepteurs du modèle afin d'ouvrir de nouveaux points de vente.

<http://www.lapetiteepicerie.ch/>

Le magasin de producteurs – Exemple La Cavagne - Troistorrents



La Cavagne est une coopérative qui a été lancée, il y a plus de dix ans, par un groupement de producteurs du Val d'Illeiez qui souhaitent mettre en place un point de vente pour obtenir une meilleure plus-value sur leurs produits. Le premier magasin a pris place à Troistorrents, sur la route principale qui relie Monthey à la station de Champéry. Actuellement, La Cavagne, fédère une quarantaine de producteurs du Bas-Valais. Le point de vente de Troistorrents occupe 2.5 équivalents plein temps et son chiffre d'affaires avoisine les un million de francs par an. Un deuxième point de vente a été ouvert dans la station de Champéry en 2013. Il emploie trois personnes à temps partiel pour un équivalent plein temps. Une cave d'affinage et un espace de dégustation devraient venir prochainement agrandir le site de Troistorrents. Cette extension fait partie du plan de développement rural agricole du Val d'Illeiez (PDRA). A ce titre, la construction de cette infrastructure sera largement soutenue par la Confédération et par le Canton.

<http://www.lacavagne.ch/>

Plan de développement rural agricole (PDRA)

Les projets de développement régionaux agricoles visent à créer de la valeur ajoutée dans le secteur agricole tout en renforçant les collaborations avec les autres branches comme le tourisme, l'artisanat ou l'économie forestière. Le programme relatif aux plans de développement régionaux agricoles a été développé par l'Office fédéral de l'agriculture. Les dossiers doivent être déposés par les services cantonaux de l'agriculture. Les plans concertés déposés doivent comprendre au moins trois projets partiels dans lesquelles la composante agricole est prépondérante. Il existe déjà de nombreux projets de ce type en Suisse. Dans le cadre du périmètre du parc du Jorat, les liens tissés entre les agriculteurs et les collaborations recherchées avec les autres branches également réunies sous l'égide du parc pourraient rendre plus aisée le dépôt d'un tel dossier. Les plans de développement agricoles permettent un subventionnement important des infrastructures, comme celles par exemple liées à la valorisation des produits agricoles. La possibilité de monter un PDRA pour les agriculteurs réunis sur le territoire des communes du parc a été évoquée dans l'étude Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture élaborée par l'UNIL.

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/instrumente/laendliche-entwicklung-und-strukturverbesserungen/laendliche-entwicklung/projekte-zur-regionalen-entwicklung.html>

7.2 Parc naturel périurbain du Jorat - Etude de diagnostic de la ressource bois dans le massif joratois et évaluation de ses pistes de renforcement – Bureau Xylon – Valorisation économique

Le bureau Xylon a calculé le potentiel global de bois exploitable annuellement et par propriétaire sur les surfaces forestières des 13 communes incluses dans le périmètre du projet ainsi que sur les surfaces forestières appartenant à la Ville de Lausanne situées sur les communes voisines.

Le potentiel a été calculé pour le bois d'œuvre. C'est ainsi que 21'370 m³ de grumes pourraient être exploités dans et hors de la réserve du parc pour le périmètre pris en compte. Le coût moyen d'exploitation a été estimé à 77.19 francs/m³. Selon le rapport établi par Xylon, tous les bois hors réserve, soit plus de 19'161 m³ pourraient être pris en charge par les scieries régionales.

L'étude a également calculé le potentiel annuel de production de bois énergie. Ce potentiel a ensuite été comparé avec les données de consommation. Il en résulte un solde de 23'000 m³ de plaquettes de bois qui pourraient être disponibles dans le périmètre du PNP Jorat pour des besoins en énergie renouvelable qui correspondrait à 20'000 MWh.

L'étude met l'accent sur le potentiel d'amélioration sur les plans structurels et économiques par la promotion de la collaboration et la coopération des différents acteurs de la filière du bois active dans le Jorat. Elle suggère un meilleur suivi des coûts et recettes d'exploitations liées aux différentes fonctions forestières. Elle souligne une optimisation possible de la ressource bois par l'intégration de la propriété forestière privée au sein des structures de gestion. Une économie d'échelle est suggérée grâce à l'optimisation de méthodes des récoltes rendue possible en améliorant la planification sur les plans géographiques et quantitatifs. Le réseau de desserte forestière pourrait être adapté par endroit pour répondre aux nouvelles exigences de gestion et d'exploitation des forêts. Enfin la mise en place d'une logistique de transport à l'échelle du Parc permettrait d'en diminuer les coûts. Un partenariat entre les scieries pourrait être également favorable.

L'étude Xylon suggère qu'une communication devrait être mise en place pour faire connaître les possibilités d'utilisation du bois de la région aux autorités politiques et aux architectes. Des mesures de promotion du bois énergie pourraient être rendues plus faciles par un regroupement au niveau régional des fournisseurs.

7.2.1 Benchmark promotion de l'utilisation du bois à l'échelle régionale :

Parc Naturel Régional Gruyère – Pays d'Enhaut

Le Parc Naturel Régional Gruyère – Pays d'Enhaut s'est engagé pour la promotion du bois suisse et régional.

Constats du Parc

(<https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/index.php/services-du-parc/bois-local/le-bois-une-ressource-importante>)

Les forêts du Parc couvrent 40% de son territoire (20'300 hectares). Le secteur du bois est un maillon primordial du Parc, il y exploite plus de 50'000 m³ de bois annuellement. Il représente près de 70 entreprises, plus de 300 emplois et maintient des savoir-faire.

Le Parc s'engage pour la promotion du bois local. Le Certificat d'origine bois Suisse (COBS) permet de répondre à cet objectif, tout comme la promotion de produits bois du Parc. Il favorise ainsi l'emploi dans le Parc, de l'utilisation d'une matière première renouvelable et locale, la promotion de savoir-faire et la coopération entre les acteurs du bois.

Le PNR Gruyère-Pays d'Enhaut a publié un flyer assurant la promotion du bois suisse et régional. Un vade mecum portant sur l'utilisation du bois national et régional comme matériau de construction a été élaboré par le Parc. Une campagne de sensibilisation de toute la filière auprès des autorités politiques et des entreprises et architectes locaux est en cours.

Promotion de l'utilisation du bois dans les constructions publiques – L'exemple du Canton de Fribourg

Le canton de Fribourg a été le premier de Suisse à modifier sa législation pour favoriser l'utilisation du bois dans la construction de ses bâtiments publics. Cette disposition a permis l'utilisation du bois des forêts du Canton pour la construction de nombreux bâtiments publics. C'est le cas notamment du bâtiment administratif de la police cantonale de Fribourg construit en 2017 à Granges-Paccot. Le bâtiment administratif de la police cantonale de Fribourg a obtenu le Prix Lignum 2018.



En 2016, s'est également achevée la construction de l'école primaire Vaulruz, toujours dans le Canton de Fribourg. La commune a également utilisé le bois de ses propres forêts. Cette construction modèle a également permis de sensibiliser les écoliers de Vaulruz à la construction en bois local. Ils ont été associés au processus depuis le début en assistant à la coupe du bois en forêt, puis aux diverses actions de transformation.



Ursy, Charmey et Bulle ont également construit des bâtiments scolaires en bois local.

Le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne encouragent également l'utilisation du bois local pour les constructions de bâtiments publics. La Maison de l'environnement qui prendra place à Lausanne Vennes sera construite avec 4'000 m³ de bois vaudois. La charpente des nouveaux bâtiments de l'école hôtelière de Lausanne a été construite à près de 85% avec le bois provenant des forêts voisines du Jorat.

7.3 Eaux du Jorat – Forêts et approvisionnement en eau potable dans le Jorat – Unil – Valorisation économique

Cette étude relève que sur les 251 captages qui se trouvent dans le Jorat, 150 sont situés en forêt, 64 dans le périmètre de réflexion du parc et 8 dans la zone centrale de ce-dernier.

Elle souligne le rôle de protection de la qualité de l'eau joué par les forêts et relève que la qualité des eaux dans le Jorat est globalement bonne. Elle relève cependant que la disponibilité des ressources n'est pas constante durant toute l'année et que l'approvisionnement durant les mois de juillet à septembre est parfois problématique. Cette période correspond à celle où le débit des sources est au minimum est où la demande est en hausse constante en raison des besoins d'arrosages des propriétés individuelles, du nombre croissant de piscines individuelles et des prélèvements agricoles. En 2003 et 2018 des appels à l'économie d'eau ont dû être publiés durant la période estivale.

Il est également relevé la disparité de l'organisation de la gestion de l'eau. La plupart des sources appartiennent à des communes, des associations intercommunales mais également des privés.

La gestion future de l'eau qui sera influencée autant par les changements climatiques que par les changements socio-économiques devrait amener des contraintes sur la gestion de l'eau au niveau communal. L'étude souligne que le système très éclaté de gestion de l'eau avec notamment des systèmes de tarification très différents d'une commune à l'autre. Elle note également que le faible niveau de professionnalisation de la distribution d'eau qui prévaut généralement dans les petites communes ainsi que la difficulté à mettre en place une gestion proactive de la ressource dans l'optique des changements climatiques. Elle relève également que si l'eau venait à manquer dans la région à l'avenir, le pompage depuis le lac occasionnerait un renchérissement de la facture de l'eau pour la plupart des communes une augmentation de 25%.

Les eaux du Jorat sont qualifiées d'essentiels pour la région. Elles garantissent un approvisionnement d'eau de qualité à moindre frais. Les auteurs encouragent à développer une vision régionale de l'approvisionnement en eau potable et le renforcement des systèmes de réserve.

Expérience des parcs naturels régionaux de France³

Des études menées sur l'état écologique des masses d'eau sur le territoire français ont relevé que la qualité environnementale des eaux situées sur le territoire des parcs était mesurée comme meilleure que sur la moyenne des autres territoires nationaux. Selon les mesures effectuées, la part des masses d'eau dont l'état écologique est considéré comme très bon est de 7.8% dans le périmètre des parcs contre 0.5% en moyenne en France.

39.8% des masses d'eau analysées dans les parcs naturels régionaux sont en « bon état », contre 31.5% en moyenne nationale. De bonnes moyennes attribuées selon cette publication à la fois à la qualité patrimoniale initiale du périmètre de création des Parcs ainsi qu'à l'attention continue aux environnements naturels et à la dimension soutenable de leur développement.

7.4 Parc naturel périurbain du Jorat – Concept d'accueil et information des visiteurs – Thematis cultural Engineering, 2018

Thematis cultural Engineering a élaboré un certain nombre de propositions d'animations et d'évènements qui pourraient prendre place dans le cadre des activités proposées pour le parc. Elle fait aussi des propositions pour la Maison de la Forêt de Villars-Tiercelin. L'étude propose également un positionnement stratégique du parc avec une segmentation du public. Elle a effectué un benchmark sur différents sites de référence en Suisse. Elle a évalué le marché potentiel du parc en se basant sur le temps de déplacement en voiture depuis le lieu de domicile jusqu'au site visité. Les arrivées touristiques ont été ajoutées à la population résidente. 1'257'792 visiteurs potentiels se trouvent à 30 minutes de voiture du parc et 4'921'528 à 60 minutes. Il est relevé le caractère unique en Suisse romande du Parc périurbain du Jorat et la forte contribution en terme d'image que peut apporter le projet, les retombées économiques indirectes qui seront générées et l'adéquation cette offre avec la demande actuelle.

7.5 PNP – Augmentation de l'offre en transports collectifs – Affinement des coûts – CITEC 2018

Cette étude s'est attachée à calculer les coûts liés à l'augmentation de l'offre en transports collectifs sur les lignes 440 et 435 pour le week-end ainsi que ceux liés à l'aménagement d'un nouvel arrêt de bus à Villars-Tiercelin.

³ Valeur spécifique de l'action des Parcs naturels régionaux (PNR France, 2017)

8 Conclusions

Le parc naturel périurbain du Jorat devrait permettre d'amener des retombées économiques directes de près de **756'000 francs** par an dans la région grâce aux fonds investis pour son fonctionnement. Sur ces fonds, plus de **473'000 francs proviennent de la Confédération et du Canton**. Les moyens investis dans le fonctionnement direct du parc permettraient de créer plusieurs emplois liés aux tâches de coordination et d'animations. Pour s'acquitter de l'ensemble de ses fonctions, le parc devrait aussi confier des mandats externes et faire travailler les entreprises avant tout locales.

En ce qui concerne les retombées indirectes, selon les études existantes qui se basent avant tout sur la valeur ajoutée indirecte touristique, les fonds investis par les pouvoirs publics sont multipliés par six dans la plupart des estimations réalisées, soit pour le Jorat un apport qui pourrait atteindre **4.5 millions de francs par an**.

Comme l'ont également relevé les études sectorielles réalisées dans le cadre du PNP Jorat, la valeur ajoutée du parc ne se limite pas à l'apport financier direct ou indirect calculé sur la base des recettes amenées par les visiteurs. Les différentes fonctions du parc devraient permettre d'apporter une réelle plus-value dans le Jorat :

- Par la mise en place d'une plateforme commune régionale qui pourrait agir de manière positive en permettant une meilleure gouvernance locale pour des sujets tels que la gestion de la forêt, de l'eau, du développement d'une offre touristique ou agricole ou encore pour le renforcement de l'offre de mobilité douce.
- En termes d'image, le Parc aurait la possibilité de créer une image forte qui permettrait de renforcer l'identité régionale. Le PNP du Jorat bénéficierait de plateformes de promotions nationales performantes qui devraient contribuer à la notoriété de la région dans tout le pays et au-delà des frontières.
- Par l'éducation, la sensibilisation, la médiation ou la pratique du travail en partenariat, le parc devrait permettre de minimiser les conflits d'usage de l'espace. Les parcs, de manière générale, ont pour mission de rapprocher les acteurs dans toutes leurs diversités, de manière apolitique, pour rendre possible le travail en commun.
- Le parc devrait agir comme catalyseur dans la conclusion de partenariats entre les différents acteurs d'une même filière afin d'en améliorer l'efficacité.
- Le parc représenterait une opportunité de développement économique et durable avec un label reconnu.
- Les parcs sont dotés d'une équipe de projet qui a une connaissance fine du territoire et qui pourrait, grâce à une veille permanente du développement des nouveaux outils d'aides publiques par exemple, orienter les acteurs locaux vers des projets dignes d'intérêt et créateurs de valeur ajoutée.

On peut également constater que sans la création du parc et de la plateforme commune qu'il constitue les communes devront continuer à faire face seules aux défis qui les attendent et supporter elles-mêmes les coûts qui en découlent. Une expérience qui a été vécue par les Communes du Val d'Hérens en Valais qui ont refusé un projet de parc en 2011.

Les opposants au parc naturel régional du Val d'Hérens avaient évoqué toute une série de problématiques que le parc aurait amené selon eux : limitation des constructions, accentuation de la pression écologique sur l'agriculture, augmentation de la population des loups avec limitation de la chasse, plus d'espaces protégés et limitation des activités par cette protection.

Neuf ans après le refus populaire du projet de parc force est de constater que la limitation des constructions a été imposée par la Lex Weber et la nouvelle LAT, l'accentuation de la pression écologique sur l'agriculture est effective par le biais notamment des prescriptions de PA 2017, l'augmentation de la population de loups, avec actuellement une suspicion de la présence d'une meute, est effective sans parc. Il y a une grande série de zones de protection naturelle et de prairies sèches qui existaient avant la création du parc mais qui sans ce-dernier ne bénéficient pas des mesures de promotion qu'auraient pu être amenées par le parc.

Avec le recul, les risques évoqués par l'opposants se sont donc réalisés mais sans que la région puisse s'appuyer sur la structure du parc qui aurait pu faire office d'outil de développement et d'émancipation économique. La relance d'un projet de parc pour le Val d'Hérens a été évoquée dans un éditorial de la presse locale en janvier de cette année.

Si on se réfère à l'expérience des autres parcs, la création du parc naturel périurbain du Jorat serait susceptible d'amener dans la région une structure à même de renforcer la promotion du Jorat en termes d'image et de notoriété, d'améliorer la gouvernance grâce à la création d'une plateforme commune et d'accentuer le développement économique durable local par le biais de ses actions. La structure qui est appelée à perdurer dans le temps devrait amener des retombées économiques directes et indirectes importantes tout en permettant la création de nouveaux emplois attractifs dans le Jorat.